

FO Santé 28 invite l'ensemble des candidats aux élections législatives à venir devant le DAME de Champhol afin qu'ils se positionnent sur la 4ème exclusions de certains personnels par le Gouvernement précédent au versement des 183€ net !

Nous les invitons à échanger sur cette problématique mais également sur le lien des diverses politiques publiques sur l'exclusion et l'inclusion des personnes en situation de Handicap.

FO Santé 28 demande a tous ceux qui sont concernés et tous ceux qui sont solidaires avec les 188 non bénéficiaires des 183€ sur le département d'Eure et Loir de venir le :

1 juin 2022 de 9h30 à 12h30
devant le DAME de CHAMPHOL

Techniques

Administratifs

Agents de Services Hospitaliers

Du DAME de Champhol

Du DAME de Vernouillet

Du Foyer de Vie Gérard Vivien

Du CDEF d'Eure et Loir

**Toujours exclus par
le Gouvernement Castex**

et

le Président de la République !





Force Ouvrière Groupement Départemental Services Publics et Santé d'Eure & Loir

CH de CHARTRES

Syndicat FO, 34 rue Claude Bernard 28000 Chartres

Monsieur, Madame,
Le-la Candidat (e) à l'élection législative
des 12 et 19 juin 2022

Sujet : Les oublié(e)s du Gouvernement Castex

188 agents sur 7700 titulaires et contractuels de la Fonction Publique Hospitalière ne perçoivent toujours pas le Complément Traitement Indiciaire (CTI) prévu dans les accords du SEGUR de la santé sur les carrières, métiers et rémunérations du 13 juillet 2020, pour l'ensemble des agents de la Fonction Publique Hospitalière (FPH).

Le Gouvernement précédent a publié quatre textes (Décret et Lois) afin que 99,8 % des agents de la FPH sur l'ensemble du Territoire (DOM et TOM compris) bénéficient à ce jour des avancées de cet accord.

Cependant, 0.2 % sont toujours exclus par le précédent Gouvernement en France, cela représente 2.43% en Eure et Loir.

Les agents pénalisés ont la seule particularité de travailler au sein de services sociaux et médico-sociaux autonomes.

Ils travaillent dans les filières techniques, administratives ou sont encore agents service hospitalier qualifiés.

Cette situation est intolérable, inéquitable, injuste et ne peut plus durer. Elle sera encore une nouvelle fois dénoncée par une manifestation **le mercredi 1 juin 2022 devant le DAME de Champhol**.

Lors de ce temps fort, les professionnels grévistes vous proposeront des temps d'échanges **de 9h30 à 11h30** avec les familles, les autres candidats et la presse locale.

Nous pourrions échanger sur cette problématique mais également sur le lien des diverses politiques publiques sur l'exclusion et l'inclusion des personnes en situation de Handicap.

Dans un souci d'organisation, nous vous demandons de confirmer votre participation à l'adresse email suivante : SYNDICAT@dame-champhol.fr

Comptant sur votre présence pour enrichir ce débat, nous vous prions d'agréer, (Madame ou Monsieur ...) l'expression de nos sentiments respectueux.

PIONNIER Arnaud
Secrétaire Général FO Santé 28